



Extrait du registre des délibérations Réunion du 18 août 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-huit août à dix-huit heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard + en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 25 juillet 2014.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI
Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

Etait absente :

Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

N° 2014-31

OBJET : CARTE MULTIPASS+ DU CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE POUR LE PAIEMENT DES DROITS D'ENTREE DES JEUNES DE 16 A 25 ANS

Le Conseil Régional de Lorraine propose à l'ensemble des jeunes lorrains de 16 à 25 ans la carte Multipass +, qui propose de nombreux avantages, dont l'accès au concert.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'accepter la carte Multipass+ pour permettre aux jeunes de payer tout ou partie leur entrée à Le Gueulard+. Le Conseil Régional de Lorraine rembourse par virement le montant utilisé sur la carte Multipass+.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil d'administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

d'accepter la carte Multipass+ du Conseil Régional de Lorraine pour permettre aux jeunes de payer tout ou partie de leur entrée avec cette carte

AUTORISE

Le Président ou son représentant à signer la convention d'accueil de la carte Multipass+

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 4
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard +)
Hayange, le 19 août 2014
Le Président

Moreno BRIZZI

